



64200

20140078

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BASSUSSARRY

Séance publique du 30 septembre 2014

L'an deux mille quatorze, le 30 septembre à 19h00, les membres du conseil municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 26 septembre 2014 conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : M. Paul Baudry, Maire, Mmes et MM. Gallot, Davril, Yaouanc, Lahorgue, Bonzon, Delettre, Etchegaray, Bigé, Gay, Klisz, Bigoteau, Etcheverry, Recart, David, Sorhaits, Vigier et Gony.

Absente excusée : Mme Dallet (procuration à Mme Gallot)

Secrétaire de séance : M. Francis Davril

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 18

N° 4 : Objet : Adoption d'un règlement intérieur pour les séances du Conseil Municipal

VU l'article L. 2121-8 du Code général des collectivités territoriales précisant que les communes de plus de 3 500 habitants doivent adopter un règlement intérieur dans les six mois à compter de l'installation de l'organe délibérant ;

VU que les communes de moins de 3500 habitants sont libres d'adopter un règlement intérieur,

Monsieur le maire propose afin de donner un cadre aux réunions du conseil municipal de :

DÉLIBÉRER et

APPROUVER le règlement intérieur dont un exemplaire figure en annexe de la présente délibération

Vote : 18

Pour : 19 (dont une procuration)

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
P. Baudry

Approuvé le 30/09/2014